

Partenaires

Chambre Syndicale Nationale des Producteurs
des Boissons Alcoolisées-UTICA (TN)

Société de Gestion de la Technopole
de Borj-Cedria (TN)

Direction Générale de la Production Agricole (TN)

Parco Regionale del Castelli Romani (IT)

Consiglio per la ricerca in agricoltura
e l'analisi dell'economia agraria
Centro di Ricerca Viticoltura ed Enologia (IT)

Conseil départemental de l'Hérault
Direction du développement agricole et rural (FR)

Institut National de Recherche pour l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement
Centre Occitanie - Montpellier (FR)

Syndicat de l'Appellation d'Origine
Contrôlée Languedoc (FR)

Al Shouf Cedar Society
Gérant de la Réserve Biosphère Shouf (LB)

Union Viticole du Liban (LB)

Centre de Recherches et d'Etudes
Agricoles Libanais CREAL S.A.L (LB)

Coordination du projet et de la communication

**Chambre Nationale Syndicale des Producteurs
des Boissons Alcoolisées**

Coordinateur de projet
Mohamed Ben Cheikh

STAFF
Assistant de projet
Paolo Lupino

Coordinatrice de communication
Belkis Mahjoub

Assistante financière
Rabeb Gharbi

Contacts

cnpba.oenomed@gmail.com

www.enicbcmmed.eu/projects/oenomed

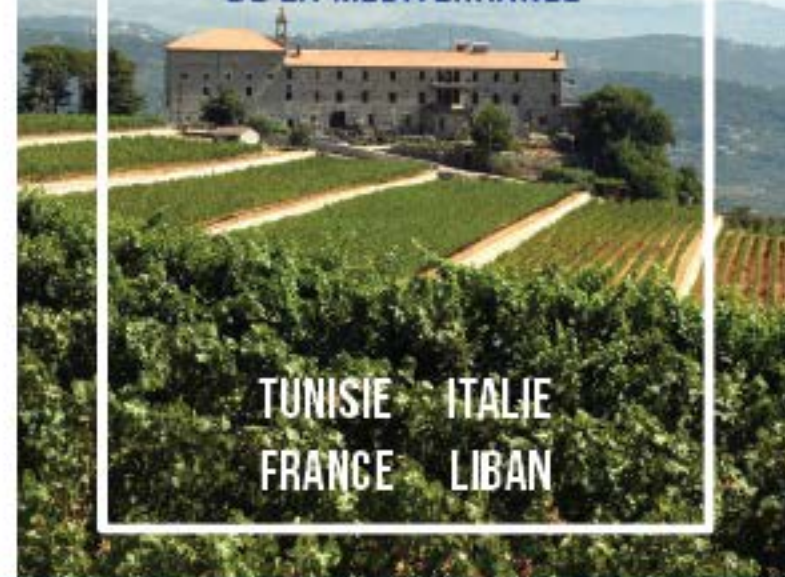
www.facebook.com/oenomed/

twitter.com/oenomed

www.instagram.com/oenomed/



QUALIFICATION ET PROMOTION
DES FILIÈRES VITI-VINICOLES
DES AIRES PROTÉGÉES
DE LA MÉDITERRANÉE



TUNISIE ITALIE
FRANCE LIBAN



Le projet est financé par l'UE par le biais du
programme ENI CBC MED. Budget total 2,7 millions
d'euros, financement de l'UE 2,5 millions d'euros
Cofinancement 10 %

Ce document a été produit avec l'aide financière de
l'Union européenne dans le cadre du Programme IEV
CTF Bassin Maritime Méditerranée.

Le contenu de ce document est la seule responsabilité
de la « Chambre Syndicale Nationale des Producteurs
des Boissons Alcoolisées-UTICA, représentée par
Mohamed Ben Cheikh »

PRIORITÉ:
A.1.2 EURO-MEDITERRANEAN
ECONOMIC CLUSTERS

LE PROJET

Il n'y a aucun doute que le secteur du vin est très important pour la région méditerranéenne à plusieurs niveaux : économique, social et environnemental. Ce dernier aspect est au cœur d'OENOMED.

Les consommateurs plus écologiques font pression sur les producteurs de vin pour qu'ils atteignent une plus grande durabilité, comme le démontre la demande croissante des vins bio-dynamiques, des vins biologiques etc.

Les MPME du secteur doivent relever ce défi si elles veulent rester compétitives, surtout si nous supposons qu'elles ne seront pas en mesure de concurrencer en volume les grands établissements viticoles.

OENOMED a l'intention d'aider les MPME viticoles à suivre les tendances vertes et à tirer parti des atouts naturels uniques des Aires Protégées méditerranéennes. Ces aires ont un énorme potentiel qui réclame des entreprises vertes et respectueuses de l'environnement.

Le projet renforcera les MPME tant sur le plan technique qu'économique, en les préparant à croître, en utilisant le label de qualité de vin développé par les partenaires des Aires Protégées concernées.

Le projet a débuté le 17 Novembre 2020 et se terminera le 16 Mai 2023.

OBJECTIFS

Qualifier et promouvoir les MPME du secteur vitivinicole dans les Aires Protégées de la Méditerranée en valorisant le caractère unique de ces zones et en favorisant l'adoption de technologies vertes, de pratiques commerciales durables et de stratégies commerciales conjointes.

Soutenir les MPME dans la mise en œuvre de solutions technologiques et organisationnelles durables en mesure d'améliorer l'efficacité, la qualité et la durabilité de la production.

Soutenir les MPME pour construire des réseaux d'entreprises méditerranéennes de la filière vitivinicole, par la mise en place de stratégies commerciales communes et en profitant des réseaux environnementaux des Aires Protégées méditerranéennes.

QUI VA BÉNÉFICIER DU PROJET ?



7 000 MPME du secteur vitivinicole méditerranéen dans les 4 pays participants.



Autorités de Gestion des Aires Protégées et Autorités Locales.



Chercheurs et professionnels du secteur vitivinicole.



Consommateurs de vin qui bénéficieront de nouvelles marques vertes et de haute qualité.

RÉALISATIONS PRÉVUES

- 1 Créer un nouveau label de qualité "Vin des Aires Protégées méditerranéennes".
- 2 Rédiger des Chartes locales et méditerranéennes sur la "viticulture innovante dans les Aires Protégées méditerranéennes" signées par 40 MPME.
- 3 Fournir 40 services de conseil et de consultation aux MPME pour la mise en œuvre des chartes locales et des campagnes de promotion.
- 4 30 participations à des foires Internationales du vin avec des stands "Vins d'Aires Protégées méditerranéennes".
- 5 Mettre en place un protocole d'accord sur les plans d'action locaux "Définir les vignobles de l'avenir" signé par 12 MPME.
- 6 Organiser des réunions Interentreprises pour mettre en relation les producteurs de vin avec des acheteurs et des distributeurs Internationaux.
- 7 Soutenir financièrement au moins 40 MPME pour développer une production durable de vin dans les Aires Protégées méditerranéennes et pour mettre en œuvre des campagnes de marketing.

